

Rapport de la sous-commission des comptes 2012

Dicastère de Mme Nathalie Schallenberger

Composition de la sous-commission

Pascal Bühler (PS)
Christophe Ummel (PLR)
Daniel Ziegler (POP) : rapporteur

La sous-commission s'est réunie mardi 26 mars 2013 pour examiner les comptes du dicastère en présence de Mme Nathalie Schallenberger, conseillère communale, M. Christian Haag (service juridique), Mme Florence Meyer et M. Jean-Daniel Jeanneret (affaires régionales et relations extérieures), Mme Fabienne Cosandier et M. Tony Galvan (action sociale), Mme Viviane Houlmann, MM Jean-Luc Kernen et Giacomo Laini (école obligatoire), Dr Souhaïl Latrèche (Centre de santé scolaire et planning familial), Mmes Ruth Hynek Hlavizna et Valérie Wyser-Attinger (centre d'orthophonie).

124 Service juridique

Ce service employait deux collaborateurs en 2012, auxquels est venu s'ajouter une troisième personne à temps partiel (max. 40%), en attente d'une décision AI et dont le salaire était payé par les services sociaux. Ce renforcement a permis d'assumer un remplacement au tribunal régional (seul le mois de décembre est concerné en 2012).

Le poste 3180500, frais judiciaires, frais actes concerne les frais de la ville dans des procédures non prévisibles. Ventilé dans les divers services jusqu'en 2003, ce poste a été centralisé pour une meilleure visibilité des coûts. L'avis de droit Le Corbusier, qui figure sous ce poste, concernait les droits d'auteur en vue de l'exposition Le Corbusier.

125 Affaires régionales et relations extérieures

Ce service, conduit par M. Jean-Daniel Jeanneret, a été mis en place en 2012 avec l'engagement de Mme Meyer. A l'instar de ce qui se fait actuellement dans bon nombre de communes, sa création répond à la volonté du conseil communal de développer sa politique en matière de

relations extérieures, notamment dans ses aspects transfrontaliers, auparavant pris en charge par l'association du réseau urbain neuchâtelois (RUN).

Il s'agit là d'un service transversal et stratégique, actuellement en phase de mise en place. Il prévoit de développer à terme son secrétariat de 20% (10% de rétablissement de poste, 10% d'extension).

Le poste 30 des *Remarques concernant les comptes* comporte une erreur dans les affectations : le poste de l'architecte du patrimoine est resté à 35% et n'est donc pas passé à 60% comme indiqué; celui de Mme Meyer était de 60% jusqu'à fin juin 2012, puis est passé à 80% dès juillet. Le service compte donc 115% EPT de juillet 2012 à fin juin 2013, puis passera à 140%.

Outre les charges de personnel, ce service présente avant tout des charges de représentation et une petite part de frais d'études, comme les CHF 950.- de participation à l'étude de Région Capitale Suisse sur les pôles économiques (ligne 3180700).

Sont prévus prochainement, la tenue de l'assemblée générale de Région Capitale Suisse à la Chaux-de-Fonds le 31 mai prochain et un forum avec 150 – 200 participants en 2014, autant d'occasions de faire rayonner plus largement notre région encore trop méconnue.

301 – 321 Action sociale

Suite au départ à la retraite de M. Scheurer, ce service a été réorganisé. Les crèches, notamment, sont passées au service de la jeunesse. Un poste supplémentaire d'assistant social a été créé, un autre de téléphoniste-réceptionniste a été normalisé. Le projet ACCORD n'entrant en vigueur qu'en janvier 2014, les engagements qui lui sont liés ont été reportés. En ce qui concerne les infrastructures ACCORD, des négociations sont en cours quant à une subvention cantonale.

Les lignes 316000 et 330200 reflètent des problèmes de gestion de la gérance communale, qui ne devraient pas se reproduire suite aux changements survenus à la gérance.

Ligne 3610420 : en application du principe d'échéance, les chiffres définitifs du canton n'arrivent toujours qu'un an plus tard.

Le programme PIES ne figure pas dans les comptes de l'action sociale ; son coût relève du fond d'intégration des chômeurs.

420 Participation aux institutions para-scolaires

Ligne 361700, participation à l'hôpital psychiatrique : participation au suivi scolaire psychiatrique, création d'un poste à mi-temps.

430 Ecole obligatoire

Les résultats des comptes 2012 sont proches du budget. L'école chaux-de-fonnière est toujours dans la mise en place d'Harmos et des cycles. Les comptes 2013 permettront des premières comparaisons afin de mesurer l'effet financier de la régionalisation.

Au début de l'année scolaire, il a fallu ouvrir deux nouvelles classes d'accueil et donc engager du personnel supplémentaire.

Le cycle 2 va connaître une refonte du métier d'enseignant aux degrés 7 et 8. A terme, il n'y aura plus que des semi-généralistes au cycle 2 ; les spécialistes n'enseigneront plus qu'au cycle 3. Le DECS donne un délai de deux ans pour y arriver. Les enseignant-e-s de 7^e-8^e se retrouveront tous à l'indice 29 (y compris une heure de maîtrise) et en classes salariales 11-10-9. Une formation complémentaire sera proposée aux maîtres de P qui désirent rester au cycle 3.

Le canton remet en question le dédoublement des heures de gymnastique pratiqué à La Chaux-de-fonds. Il avance un souci d'équité cantonale. La direction résiste et propose d'étendre sa pratique à l'ensemble du canton.

La direction exprime son souci concernant les déplacements des élèves. Le budget est limité et le prix d'Onde verte augmente. Il devient compliqué de négocier.

Autre souci : le soutien aux élèves en difficulté. Les besoins augmentent.

Un commissaire s'enquiert des budgets de classe (CHF 13.-/an par élève pour bricolages, etc., ventilés dans plusieurs lignes budgétaires). Sont-ils suffisants ? Sont-ils indexés ? La direction répond qu'un réexamen de cette somme est envisageable, mais qu'il n'y a pas de demande d'enseignants en ce sens pour le moment.

Enfin la direction remercie les autorités pour les activités culturelles pour tous (canapé forestier, etc.), qui représentent un important plus pour la vie de l'école.

Ligne 3104000 : poste très variable d'une année à l'autre. Pas de diminution de l'offre.

Ligne 3171600 : Des activités prévues n'ont finalement pas été mises en place. D'une part, de gros projets (charte, relation sans violence) ont été menés à terme ; d'autre part, la direction a mis son énergie dans la réorganisation de l'école et a donc moins développé de projets. Pas de volonté expresse d'économies.

Ligne 3142400 : est géré par le service des bâtiments. Certains travaux n'ont pas été faits par manque de moyens de suivi, d'autres ont été effectués à moindre coût. Selon la direction, l'entretien est globalement satisfaisant.

Ligne 3122100 : augmentation apparemment due à l'évolution des coûts et à la rudesse de l'hiver.

Ligne 3903000 : budget prévu sur les bases fournies par le service concerné. Poste nouveau, donc difficile à prévoir.

42 Revenus des biens

Le bâtiment scolaire Fantaisie n'est toujours pas disponible. La mise en service est repoussée d'une année, à la rentrée 2015. Par décision du Conseil communal, le produit des loyers figure au service des bâtiments.

482 Centre de santé scolaire et 311 planning familial

Le centre est à disposition de la ville et des villages environnants. Il dépend de la ville mais aussi du service de la santé cantonal.

Le centre de santé scolaire a réduit le dépistage afin de libérer des moyens pour la prévention. Mise en place d'un système de santé communautaire sur les trois cycles de l'école obligatoire avec un groupe communautaire par centre scolaire. La prévention s'adresse tant aux parents qu'aux élèves.

Le planning familial a été intégré au centre de santé scolaire en juillet, après une longue collaboration. Le planning familial a ainsi été rendu plus visible et plusieurs projets ont été mis en place dans un souci d'accès égal pour tous. Les tests de grossesse et la pilule du lendemain ont, par exemple, été rendus gratuits ; bonne collaboration avec les pharmaciens. On ne constate pas d'augmentation de la demande.

Le planning familial cherche à être plus présent lors de manifestations publiques comme la Braderie et à développer la collaboration avec le groupe Sida.

Il s'agira de revoir le budget du planning familial ; il y manque notamment une rubrique pour frais administratifs.

L'équipe est motivée et le regroupement est positif. Ainsi, le cloisonnement du secret médical pouvait poser problème dans l'ancienne structure ; aujourd'hui, la communication passe mieux entre les deux unités.

Le Dr. Latrèche attire enfin l'attention des autorités sur le problème croissant du manque de pédiatres et de médecins généralistes, auquel il s'agit de trouver rapidement des solutions.

483 Centre d'orthophonie

2012 fut une année difficile, suite au décès soudain d'une collaboratrice en automne, qui a secoué l'équipe, suite aussi aux nouvelles directives de l'OES, qui ont donné lieu à une surcharge de travail administratif, ainsi qu'à des congés maternité et maladie. Cette situation a fait surgir de fortes tensions. Un coaching pour l'équipe a été mis en place fin mars 2013.

De plus, la renégociation de la convention avec l'Etat, qui devrait déboucher sur un système d'enveloppes budgétaires, a suscité des incertitudes et des craintes. Par contre, le nouveau système de gestion et de facturation électronique DORI donne globalement satisfaction.

Dès le 1^{er} mai 2013, les orthophonistes seront intégrées dans le nouveau service de la santé. Les collaboratrices du centre sont satisfaites de ce projet, qui permettra de développer la prévention, de réaliser des synergies et d'offrir une meilleure reconnaissance à l'orthophonie. La présence dans les centres scolaires sera vraisemblablement renforcée.

Conclusion

La sous-commission n'a pas de remarques particulières sur les comptes, le budget étant bien tenu.

Le rapporteur
Daniel Ziegler